

Conseil municipal du 22 Octobre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 22 octobre, le conseil municipal de SAVY légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de la mairie sous la présidence de M Yannick HUMAIN, Maire.

Sont présents : ANCELLIN Vincent, ALONSO Julie, AUGUSTE Loïc, BONNEAU Céline, COULANGE Enguerran, HUMAIN Yannick, TIRMARCHE Aurélie., HUTTIN Pierre, DUVAL Albert, HERMANT Philippe, HECQ Nicolas, RICHARD Jean Jacques, SALIGOT Thérèse.

Absent excusé : HICTER Jacques

Secrétaire : TIRMARCHE Aurélie.

Mr DEMAILLY, Apiculteur, présente au conseil son projet d'installation d'un rucher dans le village dans le cadre de son projet de développement durable et pédagogique auprès des écoles.

Le maire ouvre la séance à 21H.

1. LE CONSEIL DECIDE :

- ☞ D'accepter de modifier l'ordre du jour.
- ☞ D'approuver le procès-verbal du conseil du 16 juillet 2021.
- ☞ De reporter la demande de prêt pour le lotissement Les Mésanges à un autre conseil.
- ☞ D'autoriser la réalisation d'heures complémentaires pour les agents.
- ☞ De modifier les tarifs de location de la salle polyvalente.
- ☞ De valider le rapport d'activité de la maintenance d'éclairage public.
- ☞ De valider la modification de la protection sociale complémentaire.
- ☞ De ne pas signer le contrat avec le centre français d'exploitation de la copie.
- ☞ D'autoriser M le Maire à signer la convention avec l'ADICA pour la mise en place d'aménagements de sécurité rue de Picardie, rue des Ecoles et rue Maire.
- ☞ De transférer de fonctionnement du service d'eau vers la commune.
- ☞ De valider la modification budgétaire du service d'eau.
- ☞ D'approuver le remboursement des frais de garde ou d'assistance des élus locaux mis en place par l'état.
- ☞ De renouveler la convention santé.
- ☞ De choisir l'option : location proposée par le prestataire RICOH pour les copieurs.

2. LE MAIRE INFORME LE CONSEIL :

- ☞ Que le recensement se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022.
- ☞ Sur l'obligation des agents de la commune à temps complet à effectuer 1607 heures de travail par an.
- ☞ Du remerciement de la VIA FRAGINA pour l'accueil de la commune lors du passage de la marche.
- ☞ Que les travaux de sécurisation de la rue de la Liberté et de la rue de Picardie commenceront début décembre.
- ☞ Du montant des devis pour la chloration à la station de pompage, du changement des compteur cité de l'Amitié et la taille des arbres à la station de pompage.

Le conseil décide de solliciter une subvention pour ces travaux.

- ☞ Du montant du devis pour l'élagage des arbres aux abords de la station de pompage.

3. UN ELU :

- ☞ Présente le colis retenu pour les aînés.

La séance est levée à 23H30.